DIDDELENG
VILLE DE DUDELANGE

Fête du bouquet du nouveau bâtiment affecté au service GMP de la ville

- 2 octobre 2023 -

Le 2 octobre 2023 a été célébrée la fête du bouquet, symbolisant la fin de l'édification du gros-œuvre, du nouveau bâtiment situé dans la rue de l'Abattoir et destiné au service Gestion et maintien du patrimoine (GMP) de la Ville de Dudelange.
La construction a débuté en septembre 2022 (après un vote d'approbation du conseil communal le 1er octobre 2021) et s'achèvera au printemps/été 2025.

Si cette construction fait, elle aussi, partie de la modernisation en cours des bâtiments communaux et leur adaptation aux technologies les plus modernes (comme c'est aussi le cas de nos écoles fondamentales), elle vise aussi parmi ses principaux objectifs le meilleur accueil possible de nos citoyen(ne)s tout comme des conditions de travail optimales pour le personnel qui occupe le bâtiment.

La construction
Le corps du bâtiment comporte 3 étages. Les étages supérieurs dépassent de 2,40 m vers l'extérieur le rez-de-chaussée, leur conférant, en plus d'une fonction esthétique, celle de protection solaire, étant donné que le rez-de-chaussée bénéficie d'une façade en verre. La façade des 1er et 2ème étages est, quant à elle, recouverte de lamelles de bois. L'éclairage du bâtiment est assuré par de longues fenêtres qui entourent presque la totalité du bâtiment. Une protection solaire extérieure est installée dans certaines zones grâce à un brise-soleil à lamelles commandé électriquement et revêtu de la couleur de la façade.

Un atrium avec terrasse a été créé au 1er étage, apportant à la fois un espace supplémentaire et un éclairage avantageux pour les bureaux situés l'intérieur du bâtiment. Le 2ème étage occupe environ 35 % de la surface par rapport au 1er étage.

42 places de parking ont été aménagées à l'extérieur ainsi que nombre d'espaces verts aux abords du bâtiment.

L'aménagement intérieur et les affectations
Les espaces intérieurs se divisent en 3 zones : celle destinée au public, l'administration interne et les zones aménagées pour les employés occupant le bâtiment (kitchenette, salle de repos, sanitaires…).

Le nouveau bâtiment d'une surface de 4 280 m² (5 900 m² en incluant le parking souterrain) sera affecté aux services de gestion et maintien du patrimoine : secrétariat, entretien des bâtiments, techniques des bâtiments, sécurité et santé au travail, éclairage public et installations électriques, gaz et eau, cellule d'achats, ateliers communaux (espaces verts, serrurerie, peinture et maçonnerie, menuiserie, nettoyage des bâtiments, travaux

généraux…), service circulation et agents municipaux. Il est conçu pour un total de 322 collaborateurs, dont 80 pour la partie administrative.

Le développement durable et la protection de l'environnement en première ligne
Le bâtiment est équipé d'une série d'installations techniques afin de réduire au maximum son impact sur l'environnement, à savoir par sa consommation d'énergie et ses émissions de CO_2 :
- pompes à chaleur avec forages géothermiques pour le chauffage et la climatisation
- ventilation mécanique double flux avec récupération d'énergie d'un taux supérieur à 74 %
- éclairage type LED
- capteurs solaires photovoltaïques pour la production d'électricité.

Ainsi sont exploitées l'énergie du sol pour l'alimentation des pompes à chaleur et l'énergie du soleil pour la production d'électricité.

Des bornes de recharge pour 15 véhicules électriques ont également été installées dans le parking du sous-sol.

Pour protéger le cycle naturel de l'eau, une citerne d'eaux pluviales de grande capacité a été implantée, destinée au nettoyage des voies publiques, à l'arrosage des espaces verts, etc.

Enfin, pour la construction du bâtiment, un soin particulier a été apporté concernant le choix des isolants thermiques, en majorité d'origine renouvelable (laine de roche).

L'ensemble des matériaux retenus pour ce bâtiment - bois, toiture végétale, matériaux bruts… - allient de nombreuses qualités : ils remplissent à la fois les exigences de l'économie circulaire et celles de la durabilité, ont une faible consommation d'énergie, et mettent également en valeur le savoir-faire des départements techniques de la Ville de Dudelange (ferronnerie, maçonnerie…) tout en respectant la santé et le confort des utilisateurs.

Entreprises et budget
Maitrise d'œuvre :
- Architecte : kplan avec Architecture et Environnement
- Ingénieur en stabilité : BEST Ingénieurs-Conseils
- Ingénieur en technique spécialisée : RMC Consulting
- Sécurité et santé : BEST Ingénieurs-Conseils
- Bureau de contrôle : Vinçotte
- Bureau agrée : Vinçotte
- Durabilité et circularité : IDES Engineering
- Acousticien : Graner Peter

Firmes d'exécution :
- Soludec (gros-œuvre et aménagement extérieur)
- Préfalux (toiture et façade)
- CEL (électrique)
- Thyssen (ascenseur)

Le budget s'élève à 25 millions d'euros. Les subsides du ministère de l'Intérieur s'élèvent à 5 197 000 euros, ceux du ministère de l'Environnement à 524 000 euros.

Le collège des bourgmestre et échevins,
Dan Biancalana, bourgmestre
Loris Spina, Josiane Di Bartolomeo-Ries, René Manderscheid, Claudia Dall'Agnol, échevins